

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15	L'an Deux Mil vingt trois Le 16 Janvier Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Présents	13	Date de Convocation du Conseil Municipal : 10 janvier 2023
Votants	12	PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève. DECLE Sébastien. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DELACOTE Aurélie.
absents	3	ABSENTS : BELLEIL Thomas. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
Procurations	0	PROCURATIONS: SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Musée – création d'un site internet

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un site internet pour promouvoir le Musée d'Histoire de la Médecine ainsi que le bâtiment qui le reçoit, l'Hôtel Dieu, classé au patrimoine.

Cette communication permettrait de :

- Présenter le Musée d'Histoire de la Médecine à tous les publics (,
- Accroître sa notoriété,
- Favoriser l'accès du public à l'information numérique,
- Favoriser la connaissance du patrimoine muséographique,
- Faire connaître l'offre culturelle de la commune.

Ce projet fédérateur contribue à améliorer l'image cohérente et positive des collectivités propriétaires des collections dans le secteur de la gestion patrimoniale.

Pour mettre en place ce site, la commune a fait appel à deux prestataires.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **VALIDE** la proposition commerciale de création du site internet par l'Entreprise **BLEU MESANGE** pour un montant 1 560 €,
- **ACCEPTE** le contrat de maintenance annuelle de la même entreprise d'un montant de 420 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230116-2023-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2023

Affichage : 19/01/2023

HAUTEFORT le 17/01/2023

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les 2 mois à compter de sa notification.